



18, rue Belle Vue
67250 Stundwiller

Stundwiller, le 24 mars 2011

M. Richert, Président de la Région Alsace
Maison de la Région
1, place Adrien Zeller
BP 91006
67070 Strasbourg Cedex

Objet : soutien au département du Gers / plainte OGM

Monsieur le Président,

Echo Genèse est une jeune association de protection de l'Environnement, fondée par un collectif d'étudiants. Nous souhaitons vous interpeler au sujet de la plainte européenne déposée par le département du Gers suite à la décision prise le 28 juillet dernier par la Commission Européenne d'autoriser l'importation et la mise en marché de six nouvelles variétés d'OGM (Organismes Génétiquement Modifiés) agricoles sur le territoire de l'Union Européenne.

Dès 2004, le Gers s'était opposé aux essais de cultures génétiquement modifiées en plein champ. Le Conseil d'Etat lui avait donné raison. Le 4 octobre dernier, le recours en annulation a été officiellement déposé auprès de la Cour de Justice de l'Union Européenne selon les arguments suivants :

- la violation du principe de l'équilibre institutionnel,
- la violation du principe de précaution,
- la violation des droits des consommateurs.

Depuis, 19 Régions françaises et plusieurs Etats de l'Union Européenne se sont associés au recours ou soutiennent cette initiative. Sauf erreur de notre part, la Région Alsace ne s'est pas associée au recours ni n'a apporté son soutien. Dans la mesure où ces dernières autorisations ont été accordées en l'absence d'un accord politique des chefs d'Etats et de Gouvernements et sans contrôle démocratique du Parlement Européen, il nous paraît important et nécessaire que l'Alsace apporte elle aussi son soutien au Gers (les délais pour vous associer à la plainte étant dépassés) (Documents consultables à l'adresse www.cg32.fr rubrique "OGM – les recours"). Si, entre temps, vous aviez engagé cette démarche, notre demande n'aurait évidemment plus lieu d'être.

Vous n'êtes pas sans savoir que plus de 70% des Français sont opposés aux OGM agricoles, ce qui a permis la mise en place du moratoire en 2008. En Alsace, les maïsiculteurs se sont engagés à soutenir une filière sans OGM. A la vue des incertitudes en matière de sécurité biologique et sanitaire (sans parler des dérives), et ce afin de préserver une agriculture locale de qualité, il nous paraît essentiel que la Commission Européenne respecte de véritables principes de précaution, de transparence et de concertation.

Dans l'espoir que notre demande retiendra votre attention et en espérant une réponse de votre part, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, nos meilleurs salutations.

La Direction d'Echo Genèse

*Avec le soutien de **Campus Vert**, association étudiante porteuse de projets en Environnement, Strasbourg.*